

Référence : 09-61882 - Annonce publiée le 25 mars 2009 - BOAMP n° 59B, Annonce n° 41

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Pessac.

Correspondant : M. le maire, place de la Vème République, 33604 Pessac Cedex.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **assistance a maitrise d'ouvrage dans le cadre de l'installation provisoire de batiments modulaires d'une surface de 3200 mètres carrés SHON.**

Catégorie de services : 12.

C.P.V. - Objet principal : 44211100.

Lieu d'exécution : avenue Chaumet, 33600 Pessac.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

la municipalité de Pessac doit reloger dans des locaux provisoires plusieurs services municipaux ou étatiques dans l'attente d'une installation de ces différents services dans des constructions neuves et pérennes. Marché à tranches conditionnelles

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : tf: Tranche ferme (1er batiment à installer). Tc1: Tranche conditionnelle 1 (second batiment à installer).

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : des avenants pourront être conclus au cours de l'exécution du contrat.

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : la date prévisionnelle de début d'exécution est fixée à mai 2009. Le marché débutera à compter de la date fixée par l'ordre de service.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Cautionnement et garanties exigés : garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire couvrant 100,000% du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix global forfaitaire Modalités de variation des prix : Actualisation Une avance de 5,000% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-F.C.S. Le délai global de paiement est de 40 jours. Modalités de financements : Autofinancement par le budget communal.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : dans le cas de groupement, la forme souhaitée par la ville est un groupement solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : tf: Délai 15 mois 7 semaines Tc1: Délai 14 mois 1 semaine Les prestations comportent les conditions d'exécution suivantes : Par délibération du conseil municipal du 2 juin 2005, la ville de Pessac s'est engagée dans un Agenda 21 local pour mettre en oeuvre le développement durable sur son territoire. Par cet acte, la ville a affirmé sa volonté de promouvoir des modes de production et de consommation durables et s'est engagée dans une démarche d'achats responsables. Ainsi, dans le déroulement des études, le ou les titulaires du marché devront privilégier : l'impression des documents en recto verso, l'emploi de papier recyclé, la transmission des éléments d'études par mail ou par Cdrom, etc.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner ;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Autres renseignements demandés :

- Références du candidat et de ses sous-traitants Un formulaire DC 4 à remplir obligatoirement dans le cas de groupement Un formulaire DC 5 à remplir par le candidat Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail (ancien article L. 323-1).

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- qualité technique de l'offre : 70 % ;
- prix de l'offre : 30 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 14 avril 2009, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 2009PA19.

Renseignements complémentaires : les critères de sélection des candidatures sont les suivants : garanties et capacités

techniques et financières des candidats. la transmission des plis par voie électronique n'est pas autorisée pour cette consultation. Conformément à la législation française, l'ouverture des offres n'est pas publique. Les offres doivent être transmises, au service marchés publics, sous pli cacheté portant les mentions "Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'installation provisoire de bâtiments modulaires d'une surface de 3200 mètres carrés SHON - ne pas ouvrir". Par lettre recommandée avec avis de réception ou déposées contre récépissé. Horaires d'ouverture de l'hôtel de ville : lundi de 13 h 30 à 19 h et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Le présent marché a un caractère périodique : non.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19 mars 2009.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : VILLE DE PESSAC.

service Marchés Publics 1er étage Porte 134 Place de la Vème République B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : VILLE DE PESSAC.

Correspondant : Guillaume PHILIPPOT service Batiment et Architecture 2e étage Place de la Vème République B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex, tél. : 05-57-02-20-17, courriel : guillaume.philippot@mairie-pessac.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : VILLE DE PESSAC.

Correspondant : Service Marchés Publics service Marchés Publics 1er étage Porte 134 Place de la Vème République B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex, tél. : 05-57-02-20-76.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : VILLE DE PESSAC.

service Batiment et Architecture 2e étage Place de la Vème République B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex, adresse internet : <http://www.pessac.marco-web.fr>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux 9 rue Tastet, 33000 Bordeaux, tél. : 05-56-99-38-00.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité inter-régional de règlement amiable des litiges, préfecture de la région Aquitaine 4b esplanade Charles de Gaulle, 33077 Bordeaux, tél. : 05-56-90-65-30, courriel : catherine.peret@aquitaine.pref.gouv.fr, télécopieur : 05-56-90-65-00.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : se reporter au code de justice administrative article L. 551-1.